

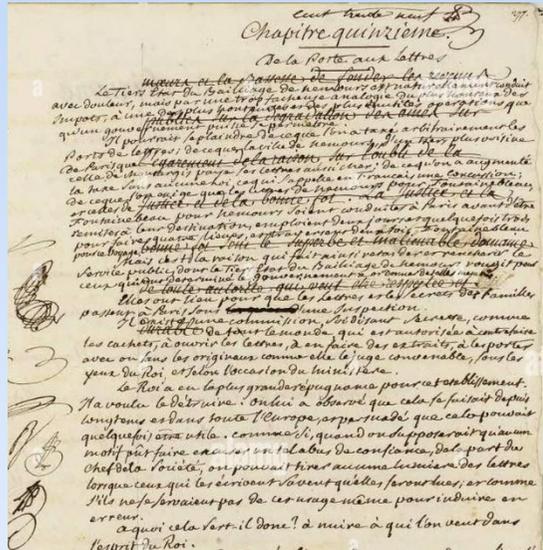


Chaque mois, une anecdote sur Janville-en-Beauce !

### Péripiéties nobiliaires à Outreville au XVIIIe siècle...

Conservés dans la « série B » aux Archives départementales d'Eure-et-Loir, les dossiers issus de l'ancien bailliage royal de Janville, circonscription administrative et judiciaire d'Ancien Régime, couvrent une partie des faits marquants survenus à Outreville au XVIIIe siècle. L'on y retrouve bien sûr la famille de Beauharnais, évoquée le mois dernier. En 1721, un an avant sa mort, François III de Beauharnais, lieutenant général au bailliage d'Orléans, qui réside principalement en son château de La Grillère, à Vouzon (près de Salbris), et ne vient qu'exceptionnellement à Outreville, se défait de cette seigneurie au profit du chevalier François Phélyppeaux, son neveu, qui reçoit par ce même don la terre de la Boissière, dans la paroisse de Bazoches-les-Hautes. Les Phélyppeaux forment alors l'une des plus illustres familles de France, cumulant les ministères et les honneurs jusqu'à la Révolution. Né en 1689, et depuis 1709 jeune « conseiller du Roi en ses conseils, et maistre des requêtes ordinaire de son hôtel », François semble promis à un brillant avenir quand il succombe à la « petite vérole » (variole) le 9 décembre 1715. Son seul fils encore en vie décède à son tour en 1723. L'héritage d'Outreville revient à sa fille Marie-Catherine, laquelle épouse le 13 janvier 1734 Charles Antoine III Gouffier, marquis d'Heilly, « mareschal des camps et armées du Roi », gouverneur de Corbie et chevalier de Saint-Louis. Né en 1689 et rejeton d'une famille de haute noblesse (attestée dès le XIe siècle), le marquis engage en 1749 un procès contre l'Hôtel-Dieu de Janville, à propos « d'une mine et demie de vigne à Outreville ». Après sa mort en 1777, la seigneurie revient à sa fille unique Marie Catherine, puis à son mari Auguste de Choiseul-Gouffier, né en 1752, ami de Talleyrand, passionné d'antiquités grecques et... panier percé notoire ! Pour éponger ses dettes, la terre et seigneurie d'Outreville est saisie en 1778 par sentence du bailli de Janville, et vendue moyennant 86 644 livres à Jean-Louis-Antoine Alix [AD 28, cote B 999]. Désormais « écuyer », et surtout dernier seigneur d'Outreville, Alix est mentionné à ce titre parmi les membres de la noblesse à l'assemblée générale des trois ordres du bailliage de Chartres, à la veille de la Révolution (16-21 mars 1789) [Catalogue des gentilshommes de l'Orléanais, Dentu, 1864, p. 19].

[Illustration : procès-verbal de l'assemblée générale de 1789].



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE Contact : janvilleenbeauce.mairie@orange.fr

Publication de la mairie de Janville-en-Beauce à 1000 exemplaires

Directeur de Publication : M. Stéphane MAGUET



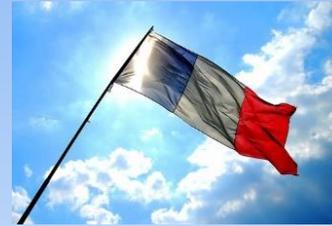
Allaines-Mervilliers

Janville

Le Puiset

# Le petit Janvillois

## Edition Juillet-Août 2022



### Cérémonie du 14 Juillet

#### Au programme :

#### 10 h 45 :

- Revue des sapeurs-pompiers avec la participation de *Rythmes et Jazz* au **Stade Gaston-Jeannot (près de la piscine), 12 Avenue Justin-Clichy**

#### 11 h 15 : Salle Jean-Claude Drouot – Espace Thierry-La-Fronde – Janville

- Remise de diplômes et médailles aux pompiers
- Remise d'un dictionnaire aux élèves de Janville-en-Beauce entrant en 6<sup>ème</sup>
- Récompenses des maisons fleuries
- Accueil des Mamans de l'année

Un vin d'honneur clôturera la cérémonie

## Fête de la Madeleine - Le Puiset

### Samedi 23 Juillet :

Fête Foraine – Buvette organisée par l'Amicale des Pompiers

21h00 : Spectacle gratuit, place de la Mare au Levant :

« Les folies intemporelles » danses et chants cabaret (durée : 1h30)

### Dimanche 24 Juillet :

De 6h30 à 18h30 : Vide grenier. Inscription au 06.83.04.44.50, par SMS de préférence. L'emplacement étant gratuit, nous limitons chaque place à 3 mètres linéaires. Merci de vous munir d'un sac poubelle afin de laisser le site propre.

Animations : ateliers de magie gratuit à 15h00 avec le magicien Elliott. Fête foraine, structures gonflables. Buvette et restauration sur place organisée par l'Amicale des Pompiers

21h15 : Distribution de lampions à la mairie

21h30 : Retraite aux flambeaux avec l'harmonie d'Angerville

22h30 : Feu d'artifice musical sur la place du château



Le passage de la balayeuse est prévu :

le **lundi 4 juillet** dans la commune déléguée du Puiset  
le **jeudi 7 juillet** dans la commune déléguée de Janville



### CLUB LOISIRS DES AINES

Rendez-vous jeudi 7 et 21 juillet de 14h à 18h **Espace Thierry-La-Fronde**

Marche Gourmande le 11 septembre 2022 : départ **Espace Thierry-La-Fronde**

10 Kms : Départ 9h30 - 7 kms : Départ 10h00 - 3 Kms Départ 10h30

Repas : 15 € - Marcheurs 2.50 €

Renseignements et inscriptions : 02.37.34.41.07 – 02.37.35.04.28

### MEDIATHEQUE DE JANVILLE-EN-BEAUCE



La médiathèque sera  
fermée du mardi 19 juillet  
au samedi 6 août.  
Réouverture le mardi 9 août.

## JANVILLE (28)



### Samedi 10 septembre

**Espace Thierry la Fronde - 20 h 00**

**Ouverture des portes à 18 h 30**

**Organisé par le comité des fêtes**

Bons d'achat d'Intermarché et Carrefour

1000 € - 400 € - 300 € - 200 € - 130 € - 120 € etc...

Flash : 100 € pour chaque couleur

Bingo : 150 € - 50 € - 20 €

Parties enfants:  
Enceintes, Téléphone,  
Tablette, Montre connectée, etc...

Réservation possible au 06.72.94.33.67

Formule à 30 € : 1 planche de 12 adultes + 1 planche de 6 enfants  
+ 2 bingos + 2 tickets flash de chaque couleur

Tarifs adultes sans formule : 4 € le carton - 16 € les 5 -  
24 € les 8 - 32 € les 11

Tarifs : Enfants, Bingo, Flash : 2 € le carton - 10 € les 6

### Sandwichs-Pâtisseries-Buvette

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler en cas de crise sanitaire ou d'intempéries

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

Organisé par l'Association  
pour la Sauvegarde de la  
Chapelle et du Patrimoine

## Vide-Grenier Dimanche 4 septembre

**Janville  
en Beauce**

Rue du Mail du Jeu de Paume

de 7h 00 à 18 h 00

2€ le mètre linéaire

Inscription avant le 3 septembre 2022

au 06.48.06.09.00

Buvette et restauration sur place

L'association se réserve le droit d'annuler

en fonction de l'évolution de la COVID 19 et des intempéries

Imprimé par nos soins



### ASSOCIATION JANVILLE GYM LOISIRS

Pour conserver notre heure de gym  
douce à la rentrée de septembre, nous  
sommes à la recherche de nouvelles  
adhérentes. Si vous voulez vous  
détendre, entretenir votre souplesse  
et votre tonus dans une ambiance  
sympathique, rejoignez-nous le mardi à  
16h30. Inscrivez-vous dès maintenant :

Brigitte : 06.88.09.94.11

Odile : 06.72.00.93.44

### Restaurant Les Sabots d'Or

Soirée Moules Frites

Les vendredis 8-15 et

22 juillet 2022

Menu à 26.50 €

Réservation : 02.37.90.00.11



La Maison du Tourisme  
Cœur de Beauce

propose le : Jeudi 7 juillet à 15h00

La visite de Janville-en-Beauce

Réservation au plus tard 48h avant la visite au  
02.37.99.75.58 ou info@tourismecoeurdebeauce.fr

Samedi 17 Septembre à 20h30

Eglise St Etienne de Janville

Concert par le Quatuor

« Midi-Minuit »

Schubert, Haydn, Dvorak

Pré-inscription en Mairie : 02.37.90.00.53

Tarif : adulte : 12 €, enfant 12/17 ans : 6 €



### LES TRICOTEUSES DU VENDREDI DE JANVILLE-EN-BEAUCE

Remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont rendu visite lors de leur  
pique-nique du samedi 11 juin 2022.

Grâce à leurs achats et leur générosité, elles ont contribué  
à faire un don de 400 € à l'Association ROSE UP  
(accompagnement des femmes pendant et après cancer)



La Fédération Française d'Education  
Physique et de Gymnastique Volontaire est  
engagée depuis 25 ans pour le sport santé.  
C'est pourquoi, elle propose aux habitants  
« Seniors » ou « Sédentaires » de la  
commune de Janville-en-Beauce une  
« ACTION SPORT SANTE POUR TOUS » qui  
consiste à reprendre une activité physique  
en douceur (**marche nordique**) à partir de  
mi-septembre 2022.

Groupe 20 personnes maxi.

Renseignements : Mairie de

Janville : 02.37.90.00.53



Le Forum des Associations

se tiendra le

**dimanche 4**

**septembre**

à la hall sportive de Toury



Mercredi 24 août à 15h30

Théâtre itinérant :

« La Folie La Fontaine »

devant l'église – Le Puiset

Partez sereins  
en vacances et  
bénéficiez

d'une  
surveillance  
régulière et  
gratuite de votre  
domicile. Inscription et  
renseignements auprès de la  
Mairie ou de la Gendarmerie



### PETIT RAPPEL

Conformément à l'arrêté  
préfectoral d'Eure-et-Loir  
du 03/09/2022

### TONDEUSE ET BRICOLAGE



Jours ouvrables : 8h30/12h et  
14h30/19h30

Samedi : 9h/12h et 15h/19h

Dimanche et jours fériés : 10h/12h

Les bruits ou tapage diurnes ou  
nocturnes troublant la tranquillité  
d'autrui sont sanctionnables.